



## RESULTATS DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

**La représentativité syndicale est déterminée par le scrutin au Comité Technique d'Établissement (CTE).** En plus des sièges au CTE, c'est ce scrutin qui détermine le nombre de sièges au CHSCT dévolu à chaque organisation syndicale. L'UFAS a recueilli **1714 voix** sur l'ensemble du territoire **dont 1648 en Ile de France (hors AP-HP)**. Sur ce périmètre le nombre de sièges obtenus augmente significativement avec des résultats nuancés dans les départements. Il faut noter les nombreux dysfonctionnements provoqués par les balbutiements des administrations hospitalières pour la mise en place du scrutin électronique dans certains départements. Ces problèmes associés au contexte social n'ont pas été favorables à la participation des électeurs. **L'UFAS/FGAF regrette l'importance de l'abstention et des bulletins blancs et nuls.** A contrario, nous avons la satisfaction d'obtenir pour **la première fois un siège en Bretagne.** **Pour la Seine et Marne (77), l'UFAS recueille 638 voix qui nous place en 3<sup>ème</sup> position** derrière CGT et CFDT mais devant FO et SUD. Le nombre de nos sièges dans les hôpitaux est le suivant :

-**au GHEF qui regroupe 4 sites** (au 1<sup>er</sup> janvier 2019) : Meaux, Marne la Vallée, Coulommiers et Jouarre, l'UFAS réalise 223 voix soit 12,19% des suffrages et qui nous donnent 2 sièges de titulaires et 2 de suppléants au CTE ainsi que 4 sièges de titulaire et 4 de suppléant aux CHSCT.

-**au CH Sud 77** qui regroupe 3 sites : Fontainebleau, Montereau et Nemours, l'UFAS emporte 168 voix soit 24,07% des suffrages et qui nous donnent 4 sièges de titulaires et 4 de suppléants au CTE ainsi que 6 sièges de titulaires et 6 de suppléants aux CHSCT.

**Pour le secteur Social et Médico-Social** nous emportons des sièges dans 8 établissements :

**L'UFAS est en tête au Foyer de l'Enfance de Meaux, à la M.E. de Luzancy, dans les EPHAD de Château Landon, Rozay en Brie, Beaumont du Gâtinais, Dormelles, Crouy sur Ourcq et deuxième à Samois sur Seine. Au total il s'agit de 28 sièges de titulaires et 28 de suppléants pour ces établissements.**

**Pour la Seine Saint Denis (93), l'UFAS recueille 306 voix qui nous place en 4<sup>ème</sup> position** derrière CGT, SUD et CFDT mais devant FO.

**L'UFAS est en tête avec 50,75% des suffrages au CHI Montfermeil/Le Raincy** qui lui apporte 6 sièges de titulaires et 6 de suppléants en CTE et 5 sièges de titulaires et 5 de suppléants au CHSCT. Au **CH de Montreuil** nous conservons le siège en CTE. A l'**EHPAD Emile Gérard** de Livry Gargan nous sommes 2<sup>ème</sup> et remportons 2 sièges de titulaires et 2 de suppléants au CTE ainsi qu'un siège de titulaire ainsi et un de suppléant au CHSCT.

**Pour le Val d'Oise (95), l'UFAS recueille 704 voix qui nous place en 3<sup>ème</sup> position** derrière CGT et CFDT mais devant UNSA, FO, SUD et CFTC.

**Au CH d'Argenteuil, l'UFAS recueille 453 voix qui nous place en 1<sup>ère</sup> position avec 64,80%** des suffrages loin devant la CGT et la CFDT. Ce score correspond à 10 sièges de titulaires et 10 de suppléants en CTE et 6 sièges de titulaires et 6 de suppléants en CHSCT !

**Au CH de Pontoise, l'UFAS recueille 175 voix qui nous place en 2<sup>ème</sup> position** qui lui permettent d'emporter 3 sièges de titulaires et 3 de suppléants au CTE ainsi que 2 sièges de titulaires et 2 de suppléants au CHSCT.

**Au GH du Vexin, l'UFAS obtient 76 voix qui la place en 2<sup>ème</sup> position** et qui lui permettent d'emporter 4 sièges de titulaires et 4 de suppléants au CTE ainsi que deux sièges de titulaires et 2 de suppléants au CHSCT.

Grâce à ce résultat global **l'UFAS garde son siège au sein du Comité Régional Ile de France du CGOS** et pourra y défendre les idées des Autonomes Santé. Nous remercions l'ensemble de nos militants et de nos sympathisants dont l'implication a rendu possible ce résultat. Comme nous nous y sommes engagés, tous nos élus se verront proposer un stage de formation syndicale, organisé par l'Institut de Formation Syndicale de la FGAF, qui leur donnera les moyens de défendre les droits de leurs collègues avec efficacité.